CAP Rhône-Ain | Magazine bimestriel de l'Association des Paralysés de France, délégations de Villeurbanne et de Bourg-en-Bresse
N°4 | SEPTEMBRE & OCTOBRE 2016

CAP RHÔNE-AIN

DROITS

AIDE HUMAINE ET COMPENSATION

OÙ EN EST-ON AU NIVEAU DE L'AIDE HUMAINE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Dossier page 13

CULTURE

Atelier jeux de mots - *page 11*

SOLIDARITÉ

500 km en skatebord : pari gagné ! - *page 18*

ÉTABLISSEMENTS

30 ans du foyer l'Étincelle - *page 21*

L'APF S'ENGAGE POUR QUE NOUS VIVIONS MIEUX ENSEMBLE.

VOTRE DON, C'EST NOTRE FORCE

Soutenez l'Association des Paralysés de France sur www.apf.asso.fr

APF
Association des Paralysés de France
Reconnue d'utilité publique

SOMMAIRE

Conseils APF de départements..... 4

Le salut d'Adeline..... 5

Bilan du stage d'Elsa.... 5

Focus..... 6

À vous de jouer : le retour..... 8

Groupe jeunes territorial..... 9

Assemblées départementales..... 9

La course des héros.....10

Atelier jeux de mots....11

Une carte trois en une..12

Dossier : Aide humaine et compensation.....13

500 km en skateboard : pari gagné !.....18

Au SAMSAH 01, ça glisse !..... 19

Fonds documentaire de l'Ain..... 20

30 ans du foyer l'Étincelle..... 21

Album de vie.....22

Agendas septembre et octobre 2016.....26

Courrier des lecteurs.....30

Numéros utiles.....31

Bons plans.....31

ÉDITORIAL

DES PROJETS TERRITORIAUX

Gaël Brand © APF

Tandis que la pause estivale s'éloigne doucement, je commencerai cet éditorial avec une pensée pour nos adhérents qui partent en villégiature dans l'Allier ou en Haute-Savoie.

Cette rentrée marquera le rapprochement des délégations de Bourg-en-Bresse et de Villeurbanne. Pour rendre notre territoire Rhône-Ain opérationnel et réel, les équipes des deux délégations réfléchissent à des mutualisations sur certaines actions. Par exemples : des sorties loisirs en commun, un séjour délégation unique, un repas de Noël territorial, la mise en place d'un site web Rhône-Ain, la mutualisation des fonds documentaires, la formation de nos bénévoles, etc. De nombreux défis sont à relever par les élus politiques et les équipes salariées pour tirer profit de nos complémentarités.

« Pour rendre notre territoire Rhône-Ain opérationnel et réel, les équipes des deux délégations réfléchissent à des mutualisations sur certaines actions. »

Et comme toujours, nous ne manquons pas de projets locaux :

Dans l'Ain, nous poursuivons les rendez-vous mensuels gratuits proposés aux aidants familiaux, les petits déjeuners associatifs réunissant les acteurs de l'association pour échanger autour d'un thème précis, ainsi que les après-midis d'information. Nous souhaitons également faciliter l'intégration dans la ville grâce à des groupes initiatives qui ont pour objectif d'impliquer les personnes en situation de handicap dans notre fonctionnement. C'est déjà le cas avec le groupe access' burgien et le groupe de sensibilisation.

Dans le Rhône, nous maintenons nos projets phares comme Résol'handicap, l'école de la SEP, le fonds documentaire, le répit aux aidants, la veille accès aux droits, les sensibilisations, le groupe sur les difficultés d'élocution et de communication, ainsi que les ateliers.

Toutes ces actions seront soutenues et accompagnées par nos salariés qui ont dû - dans le cadre de la réorganisation nationale - glisser sur de nouvelles fonctions.

Pour soutenir ces projets, trois nouvelles personnes vont également compléter nos équipes : une salariée mise à disposition par Orange à la délégation APF de Villeurbanne, et deux jeunes en service civique pour la communication territoriale à Villeurbanne et pour le développement de la vie associative à Bourg-en-Bresse.

On se retrouve bientôt, et notamment aux assemblées annuelles départementales : le 8 octobre pour le Rhône et le 21 octobre pour l'Ain.

Gaël Brand
Directeur territorial

Association des Paralysés de France (APF) délégations de Villeurbanne et Bourg-en-Bresse

Délégation APF de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél. : 04 74 23 41 59 | Fax : 04 74 50 17 85
e-mail : *dd.01@apf.asso.fr* | **Blog :** *dd01.blogs.apf.asso.fr* | **Facebook :** *APF Rhône-Ain*

Délégation APF de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél. : 04 72 43 01 01 | Fax : 04 78 93 61 99
e-mail : *dd.69@apf.asso.fr* | **Site web :** *www.apfrhone.fr* | **Facebook :** *APF Rhône-Ain*

Responsable de publication : chargé de communication APF - **Comité de rédaction :** APF
Conception graphique : Léa Jourjon - **Crédit photo couverture :** Fotolia - **ISSN** 2250 - 7100

DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES

Jean-Marc Maldini © APF

01 Tout d'abord, j'espère que vous avez pu profiter de vos vacances estivales, entourés de vos proches.

À Clermont-Ferrand, le 25 juin dernier, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de notre association. Dans le ''meilleur des mondes'' tout laisse à croire que l'activité de notre association est en hausse dans tous les domaines, y compris celui des finances, puisque pour la première fois en dix ans, la vie associative montre un excédent au lieu de cumuler les déficits.

Il va sans dire que grâce à ce constat, l'APF s'est fixée de nouveaux projets, plutôt futuristes, tendant à un modernisme autour d'offres de services (service d'aide humaine, boutiques solidaires, formations en entreprise) nécessaires et plus rentables qu'autrefois.

Cette année encore, l'APF devra faire face et aura à se mobiliser pour soutenir nos droits à la santé, pour l'accès aux droits, pour l'emploi, pour la scolarité, pour l'accessibilité, pour les transports et voyages, etc.

Nous nous mobilisons déjà pour faire ''campagne de nos valeurs'' devant les différents partis politiques pour les futures élections.

La délégation n'est pas en reste, puisque les chantiers mis en place fonctionnent plutôt bien, c'est déjà le cas pour le transport, l'accessibilité, la sensibilisation, et le répit des aidants qui procure déjà satisfaction par son taux de fréquentation. Il va sans dire que nous bénéficions de l'expérience de notre directeur qui œuvre déjà dans le Rhône depuis maintenant 8 ans.

D'autres projets intéressants sont également à l'étude pour faciliter la vie de l'adhérent au quotidien.

Dans l'attente de se croiser, s'entraider, les membres du Conseil APF de département, le directeur et l'équipe salariée restent à votre écoute.

Jean-Marc Maldini
Représentant du Conseil APF de département de l'Ain

RDV À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Jacky Pioppi © APF

69 Les membres du Conseil APF du Rhône et moi-même espérons que vous avez passé de bonnes vacances d'été. Et oui, c'est reparti !

Nous étions peu nombreux à l'assemblée générale de notre association, le 25 juin, à Clermont-Ferrand. Les adhérents présents avaient bien peu de pouvoirs, de votre part, pour montrer que le Rhône et la Métropole lyonnaise étaient des éléments importants de notre nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes !

Pendant les quatre mois à venir, le travail ne manquera pas et sera intense. En effet, nous devrons être présents lors des réunions portant sur le schéma métropolitain des solidarités mais aussi ne pas être absents des débats au sujet du nouveau schéma départemental des solidarités du Rhône.

Pour autant, nous n'abandonnerons pas les négociations en vue de conventionnements avec la MDMPH. Nous ne voulons pas que celle-ci se transforme, en catimini, en MDMA : car le projet de vie d'une jeune personne handicapée ne ressemblera jamais à celui d'une personne âgée et par conséquent ne doit pas être traité par les mêmes services !

D'autre part, le Conseil APF de région a créé deux groupes de travail traitant de la santé, de transports-accessibilité et la nouvelle commission ''actions et revendications régionales''.

C'est pour toutes ces raisons, pour nous soutenir, pour participer (ceux qui le souhaitent) que je voudrais que vous veniez nombreux à notre assemblée départementale le 8 octobre.

Jacky Pioppi
Représentant du Conseil APF de département du Rhône

LE SALUT D'ADELINE

© Adeline Gilbert

69 Pendant huit mois, j'ai été volontaire en service civique à la délégation APF de Villeurbanne. J'avais trois missions : les sensibilisations en milieu scolaire, la lutte contre l'isolement (Résol'handicap) et l'accès aux loisirs.

Au travers de ces trois missions j'ai pu apprendre, entre autres, comment intervenir auprès d'enfants afin de les sensibiliser au handicap, comment coordonner un groupe lors d'une intervention, assister à la création de nouveaux outils de sensibilisation, comment mettre des personnes en collaboration avec d'autres structures, comment organiser un court séjour, ou encore comment organiser une rencontre avec toute la logistique que cela comprend. J'ai également appris le travail en équipe. En effet, lors de ce service civique il a été question d'apprendre à travailler avec chargé de mission, coordinateur, bénévoles, adhérents, etc. Cette pluralité professionnelle et bénévole alimente grandement les réflexions nécessaires dans une future vie salariale.

J'ai pu constater l'investissement des bénévoles dans le quotidien de la délégation et ce n'est pas sans respect que je les salue !

Cette aventure au sein de la délégation est arrivée sans que je l'anticipe et je dois admettre que cet imprévu m'a permis de grandement évoluer. Pour preuve à la rentrée universitaire prochaine, j'intègre le Master 2 Référent Handicap à Lyon 2.

Je vous remercie toutes et tous pour cet accueil si chaleureux tout au long de ce volontariat. Je vous dis à bientôt.

Adeline Gilbert
Service civique

BILAN DU STAGE D'ELSA

© Elsa Aubel

01 J'ai terminé mes cinq mois de stage en juillet dernier. Durant ma présence j'ai tenté de comprendre toutes les complexités liées aux aides humaines. J'ai également étudié l'opportunité de créer un service mandataire rénové comme celui ouvert dans l'Hérault. Il s'agirait d'un service pertinent à créer puisqu'il permettrait de sécuriser les aides humaines des personnes en situation de handicap tout en les aidant à être de plus en plus autonomes. Concernant ce projet, je laisse désormais la main à la délégation APF de Bourg-en-Bresse qui pourra vous en dire plus et qui va continuer l'étude d'opportunités.

J'ai été amenée à travailler dans les délégations de Bourg-en-Bresse et de Villeurbanne qui mènent des projets aussi divers qu'intéressants. J'ai interrogé certains d'entre-vous : adhérents, salariés ou encore bénévoles de l'APF, et je vous remercie pour le temps que vous m'avez accordé. Ces entretiens m'ont permis de mieux comprendre le quotidien des personnes en situation de handicap, les projets menés dans le monde du handicap, et les besoins qu'ils restent encore à combler...

Merci pour cet accueil !

Elsa Aubel
Stagiaire

BÉNÉVOLES, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Recherche de bénévoles pour HandiDon :

Depuis sa création, HandiDon a rapporté à l'APF plus d'un million et demi d'euros. Grâce à cette belle somme, ce sont plusieurs milliers de personnes en situation de handicap et de proches qui ont pu bénéficier des actions et des animations portées par les délégations ! Ce sont aussi de nombreux heureux grâce aux tirages au sort national et régionaux. Cette 3ème édition de HandiDon est reconduite du 1er septembre au 1er décembre 2016. Nouveauté de dernière minute : un second parrain vient nous prêter main forte : il s'agit de Charles Rozoy, champion paralympique de natation. Thierry Beccaro renouvelle également son soutien et nous accompagne pour la 3ème année.

Vous pouvez vous aussi nous aider en vendant les carnets. Contact : Marie-Louise Sapet, *marie-louise.sapet@apfrhone.fr.*

1 PHOTO

LA VILLE COMME ON L'AIME, ACCESSIBLE

La ville de Lyon a mis en place une campagne de communication pour sensibiliser aux handicaps.

Deux affiches ont pu être vues durant un mois sur les panneaux de la capitale des Gaulles.

Ces affiches ont pour objectif de faire prendre conscience aux citadins que leur comportement peut avoir un réel impact sur le quotidien des personnes en situation de handicap.

Un rappel, malheureusement, encore trop nécessaire.

VU SUR LA TOILE

PÉTITION

Prise en compte des frais professionnels pour le calcul de l'AAH par la CAF

La Spina Bifida Association Rhône-Alpes, lance une pétition pour la prise en compte des frais professionnels pour le calcul de l'AAH par la CAF, car l'activité professionnelle est l'un des indicateurs de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

www.mesopinions.com/petition/social/prise-compte-frais-professionnels-calcul-aah/20419

1 ACTEUR DE L'APF

BERNARD MAUCHE, BÉNÉVOLE À BOURG-EN-BR

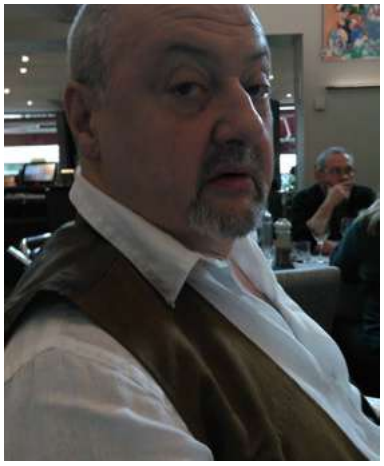

© Bernard Mauche

Comment es-tu devenu bénévole à l'APF ?

J'ai toujours été attiré par le relationnel. D'abord en tant que commerçant, puis comme auxiliaire de vie. C'est là que je me suis familiarisé avec le handicap. J'ai rencontré des personnes exceptionnelles qui m'ont donné l'envie de m'engager.

Quelles activités mènes-tu ?

J'effectue quelques tâches administratives. Je suis très intéressé par les sensibilisations, car pour moi le grand public doit avoir conscience que le handicap peut toucher tout le monde, à tout moment de la vie.

Pour l'heure, j'utilise surtout mon relationnel pour décrocher des partenaires de l'APF au niveau local. Par exemple, j'ai pris un premier contact avec la boulangerie Céréa (avenue Amédée Mercier à Bourg-en-Bresse) pour la semaine nationale. Aujourd'hui, la monnaie récoltée par cette

1 CHIFFRE

5 347
CARNETS

C'est le nombre de carnets HandiDon que nous recevrons dans les délégations de Villeurbanne et de Bourg-en-Bresse. L'objectif sera de vendre les tickets-dons (2 € l'unité et 20 € le carnet) qui donnent accès à un grand tirage au sort, tout en soutenant les délégations dans leurs projets locaux.

ESSE

boulangerie qui offre du pain « perdu » à des clients est reversée à l'APF. Un autre contact pris avec un cuisiniste débouchera peut-être également sur un partenariat.

Qu'est-ce que ce bénévolat t'apporte ?

L'ambiance à la délégation donne envie d'y aller, ne serait-ce que pour boire un café. Mais surtout, cela me permet de rester actif, au service d'une cause qui me tient vraiment à cœur.

3 LIVRES

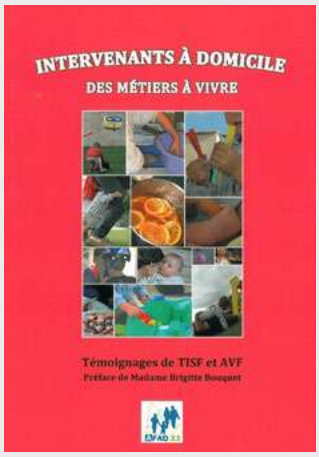

INTERVENANTS À DOMICILE

Des métiers à vivre, auteurs multiples, édition par l'AFAD Gironde, 2015

Ce sont des travailleuses de l'ombre. Ce sont des travailleuses nomades. Leur savoir-faire, leur technicité s'exercent au domicile des personnes qu'elles ont la charge d'aider, d'accompagner durant des mois parfois des années.

AUXILIAIRE DE VIE ET HANDICAP

Une relation particulière, Jean-Marc Brien, Cathy Fouilleul et Jocelyne Paderi, Coëtquen Éditions, 2013

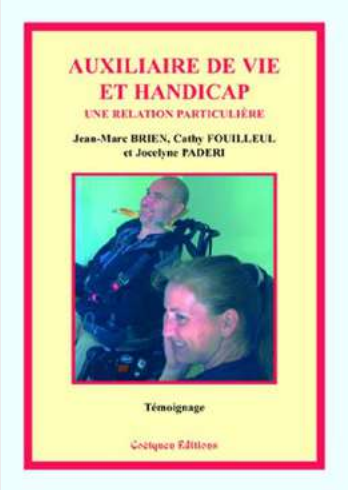

Souffrant d'une maladie orpheline à sa naissance, Jean-Marc Brien connaît les opérations, les soins et les centres pour personnes en situation de handicap, ainsi que les remarques acerbes de bien-portants et la lourdeur de l'administration. Soutenu par sa famille et ses proches, Jean-Marc décide de vivre de la manière la plus autonome qui soit, aidé par ses auxiliaires de vie, six personnes qui se relaient auprès de lui 24h/24.

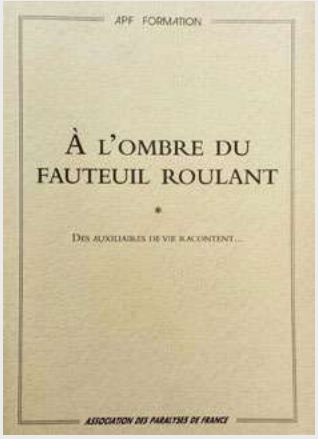

À L'OMBRE DU FAUTEUIL ROULANT

Des auxiliaires de vie racontent... Association des Paralysés de France

Des auxiliaires de vie professionnels mettent en lumière un métier empreint d'échanges, de regards et de victoires quotidiennes sur le handicap. Que sait-on finalement de ce métier qui s'exerce bien souvent dans l'ombre ? Rien ou si peu. Alors ils nous font vivre leurs rencontres, leurs peines et leurs joies, ces amitiés qui se créent et ces questions qui traversent le rapport que chacun entretient avec son corps et avec le handicap. Histoires de vie, histoires d'échanges, histoires de regards mais, surtout, l'histoire d'une grande passion pour un métier exigeant et difficile.

Pour plus de renseignements ou pour emprunter les livres, contactez Marie Guerrero, assistante territoriale *(marie.guerrero@apfrhone.fr)*.

À VOUS DE JOUER : LE RETOUR !

Fort de son succès en 2015, l'atelier théâtre est reconduit dès fin septembre. « Dans un monde qui cloisonne, sépare, trie, divise, range et classe en permanence, en fonction d'une multitude de critères que nous ne pensons parfois même plus à questionner, ce projet fait le pari de la rencontre » *-Vincent Villemagne.*

© APF

69 L'APF (délégation et SESVAD) renouvelle son partenariat avec le comédien Vincent Villemagne de la Compagnie des Lueurs et le centre social de la Ferrandière, structure accueillant l'atelier. Comme l'année dernière, la volonté est de regrouper des participants en situation de handicap et personnes valides. Afin de promouvoir ce projet auprès des habitants du secteur et adhérents du centre social, des flyers ont été distribués lors de la fête du quartier de la Ferrandière le 4 juin dernier.

Première séance d'essai gratuite : le 30 septembre 2016 de 15h à 17h au 51 rue Lafontaine, à Villeurbanne.

Au-delà de cette séance, afin de maintenir une bonne cohésion de groupe, les personnes qui souhaitent donner suite, s'engagent à venir régulièrement aux dates suivantes : 7 et 14 octobre, 4 et 25 novembre, 2 et 16 décembre 2016 (lieu et horaires identiques).

Tarif : 36 € pour l'ensemble de l'atelier.

Les personnes souhaitant s'inscrire sont invitées à contacter Vincent Villemagne au 07 68 96 92 81 (*cieleslueurs@gmail.com*) ou bien Alexandra Saurin au 04 72 43 01 01 (*alexandra.saurin@apfrhone.fr*).

Alexandra Saurin
Chargée de mission vie associative

LOISIRS

GROUPE JEUNES TERRITORIAL

Les jeunes de l'APF sont bien là et veulent se réunir pour faire des activités, échanger ou juste passer du bon temps. Et tant qu'à faire, autant inscrire cette dynamique jeunesse dans la dynamique territoriale. C'est ce qui est en train de se mettre en place dans nos deux délégations.

01 Afin de créer une dynamique jeunesse sur notre territoire Rhône-Ain, nous nous sommes mis en lien avec Loïc Brissaud, du groupe jeunes de la délégation de Villeurbanne, qui se trouve être le représentant régional politique jeunesse APF Rhône-Alpes-Auvergne et coordinateur de la commission nationale politique de la jeunesse de l'APF.

Les acteurs des deux délégations ont une envie très forte de se rapprocher et de mener conjointement des actions pour et avec les jeunes. Nous travaillons sur l'idée d'un week-end commun de trois jours à Lyon afin de profiter de l'attractivité et la richesse de cette ville.

Au travers de cette envie commune et réflexion sur la jeunesse, nous construisons notre territoire Rhône- Ain.

Une rencontre a eu lieu en juillet en visio-conférence avec les différents acteurs des deux groupes jeunes en présence de notre directeur qui nous a donné ses orientations sur la jeunesse. Loïc nous a parlé de la commission nationale jeune et de la politique jeunesse de L'APF. Les échanges ont été très riches et prometteurs pour l'avenir.

Éric Suarez
Chargé de développement des actions associatives

POLITIQUE

ASSEMBLÉES DÉPARTEMENTALES

Les assemblées départementales des délégations APF de Bourg-en-Bresse et de Villeurbanne auront lieu en octobre. Nous vous invitons vivement à venir nous rencontrer et échanger avec nous lors de ce temps fort de votre délégation.

Le mois d'octobre se profile, et avec lui le temps de rendre compte de nos activités pour l'année 2015. Outre les traditionnels rapports d'activités et financier, nous vous proposons un temps d'échanges ludique sur deux thématiques dans les départements de notre territoire.

À Villeurbanne, rendez-vous le samedi 8 octobre, de 10h à 16h, au collège-lycée Élie Vignal. Nous prendrons alors un temps pour parler du parcours des adhérents au sein de notre vie associative.

À Bourg-en-Bresse, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 21 octobre, de 10h à 16h. Le thème de l'assemblée est ''Bouge ta délèg'''. C'est prometteur !

Plus d'informations vous parviendront prochainement dans le cadre d'une invitation spécifique.

Il est important que vous soyez présents à ce temps fort de votre délégation. Ce sera l'occasion de nous poser des questions, de nous faire des suggestions ou de simplement échanger ensemble.

Votre délégation évolue, elle est porteuse de projets innovants qui vous concernent, vous, acteur de l'association.

Nous vous attendons donc, nombreux à ces assemblées.

Gaël Brand
Directeur territorial

LA COURSE DES HÉROS

Le dimanche 19 juin dernier, s'est tenue pour la 4ème année consécutive, la course des héros au parc de Gerland à Lyon. Journée solidaire et sportive dans la convivialité, voici un retour sur cet évènement héroïque.

En amont de cette course solidaire sur laquelle se sont réunis des acteurs de l'Ain et du Rhône, des pages de collecte en ligne ont été ouvertes pour soutenir sur notre territoire deux projets.

Pour la délégation APF de Villeurbanne, les dons serviront à financer des outils pour la sensibilisation scolaire à utiliser notamment avec les enfants des écoles primaires.

Pour la délégation APF de Bourg-en-Bresse, ils serviront à financer un séjour vacances pour le groupe jeunes.

Ce fut une journée très agréable, cinq structures APF ont participé à cette action solidaire : les délégations APF du Rhône, de l'Ain et de l'Ardèche ainsi que deux établissements : l'Institut d'Éducation Motrice de Villeurbanne et le foyer l'Étincelle de Gerland.

Les délégations APF de Villeurbanne et de Bourg-en-Bresse ont respectivement collecté 925 et 250 euros alors que l'IEM de Villeurbanne, grâce à la mobilisation de l'ensemble des familles de l'établissement, a collecté un montant record de 12 415 euros !

Une équipe salariée de l'entreprise huilerie beaujolaise nous a également soutenu en courant pour l'APF. Nous les remercions vivement.

Gaël Brand
Directeur territorial

© APF

ATELIER « JEUX DE MOTS »

Depuis bientôt quatre ans, l'atelier ''jeux de mots'' fonctionne à la délégation de Villeurbanne. Il permet aux personnes en situation de handicap qui n'ont pas eu la possibilité d'accéder à la lecture et à l'écriture de découvrir l'utilisation de l'écrit.

© APF

69

Ceux qui ont fait le pas de venir à l'atelier sont très volontaires. Ils viennent tous les mardis, sauf pendant les vacances scolaires. Ils disent que ça leur apporte de la confiance en eux. Ils ont très envie de continuer à apprendre à leur vitesse. L'atelier leur apporte une aide importante dans leur vie quotidienne : ils ont vu qu'ils pouvaient réussir alors qu'au début ils ne s'en sentaient pas capables. Grâce à la confiance acquise, ils osent plus aller vers les autres.

Le 20 mai, Willy Rougier, formateur et élu au Conseil APF de département, a rencontré des résidents du foyer APF de l'Étincelle. Trois ont exprimé leur volonté de rejoindre l'atelier. Nous encourageons les personnes qui ne connaissent pas encore l'atelier à venir à la délégation le découvrir et à rencontrer des formateurs. Ils pourront faire un essai durant deux mois.

Alors, n'hésitez plus. Apprendre à tout âge, c'est possible ! Willy a appris à 38 ans et cela lui a changé la vie.

Pour plus d'information, contactez Willy Rougier au 04 72 73 17 70 ou Vincent Plazy : *vincent.plazy@apfrhone.fr*

Willy Rougier
Formateur et élu au Conseil APF de département

EXTRAITS DE LA LETTRE ADRESSÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APF :

« Notre association souhaite pouvoir impliquer directement les personnes handicapées dans son fonctionnement, aussi bien dans la vie associative que dans le secteur médico-social. Aussi faut-il nécessairement se poser la question de l'accessibilité à l'information et sa compréhension.

Notre association a le souci de la scolarisation des personnes handicapées, que fait-on pour les personnes qui ne savent ni lire ni écrire ? Combien sont-elles parmi nos adhérents, nos résidents et usagers de nos structures ? Comment leur demander de s'impliquer si elles ont du mal à déchiffrer un compte-rendu de réunion, un contrat de séjour, un règlement intérieur ? [...]

Redonnons une vraie place à ces personnes qui sont nos représentants d'aujourd'hui et de demain en leur donnant le goût d'apprendre ou de réapprendre. Il n'est pas forcément question ''d'atteindre'' un niveau mais bien de prendre du plaisir, de se redécouvrir, de retrouver une confiance en soi... [...] »

ACCESSIBILITÉ

UNE CARTE TROIS EN UNE

À partir du 1er janvier 2017, la carte mobilité inclusion va remplacer les cartes de priorité, d'invalidité et de stationnement. De plus, sa fabrication ne sera plus assurée par les MDPH. Le gouvernement en attend un raccourcissement des délais de délivrance.

Le portefeuille des personnes en situation de handicap va s'alléger… Pour une bonne raison, cette fois ! Le Sénat a adopté, jeudi 28 avril, un amendement au projet de loi pour une République numérique créant la carte mobilité inclusion. Elle remplacera la carte de priorité, la carte d'invalidité et la carte européenne de stationnement. Et son format sera plus pratique. De la taille d'une carte de crédit, elle sera deux fois moins grande que les cartes actuelles, en papier, a expliqué Ségolène Neuville, la secrétaire d'État aux personnes handicapées.

Ce double mouvement de regroupement des cartes et d'externalisation de leur fabrication permettra un *''raccourcissement sans précédent des délais de délivrance''*, promet le gouvernement. Ils oscillent actuellement entre 3,9 et 4,3 mois, en moyenne. *''Les délais de demande de duplicata consécutive à des vols ou pertes seront largement réduits grâce à un système de portail web''*, assure-t-il également.

Faire Face

L'APF DU RHÔNE ET DE L'AIN S'ENGAGENT POUR QUE NOUS VIVIONS MIEUX ENSEMBLE

Près de chez vous, votre don vient en aide aux personnes en situation de handicap mais aussi à tous les usagers de la ville. Que l'on soit en fauteuil roulant, avec une poussette ou simplement moins agile qu'avant, les obstacles sont les mêmes pour tous. C'est pourquoi le combat des personnes en situation de handicap pour une ville accessible à tous, c'est aussi votre combat.

Soutenez les délégations Ain et Rhône de l'Association des Paralysés de France en nous adressant votre don par chèque à : APF DD01, 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse ou APF DD69, 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne.

DROITS

AIDE HUMAINE ET COMPEN-SATION

© S. Le Clezio

La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, offrait l'espoir d'une plus juste reconnaissance de l'existence des personnes en situation de handicap, surtout en matière d'aide humaine. Avec plus de dix années de recul, un bilan doit être posé.

La Prestation de Compensation au Handicap (PCH) est mise en place depuis l'entrée en vigueur de la loi de 2005. Elle permet de contribuer aux frais de compensation du handicap de manière très personnalisée, ce qui la rend complexe.

« La PCH permet de contribuer aux frais de compensation du handicap de manière très personnalisée, ce qui la rend complexe. »

QUELS TYPES D'AIDE POSSIBLES ?

La PCH peut prendre en compte différents éléments selon les besoins, notamment les interventions d'auxiliaires de vie ou d'un aidant familial pour l'aide directe à la personne (toilette, transferts, surveillance régulière, aide à la communication, etc.). En revanche, l'aide ménagère ne peut pas être financée par la PCH. Le montant de l'aide dépend de la nature de l'intervenant et du nombre d'heures fixé par le plan d'aide après évaluation à domicile.

Les aides couvertes par la PCH peuvent être des aides :

· humaines : interventions d'auxiliaires de vie ou d'aidant familial ;

· techniques : fauteuil roulant, prothèses ... sur prescription médicale ;

· liées à l'aménagement du logement et du véhicule de la personne en situation de handicap, de même qu'à d'éventuels surcoûts dus à son transport ;

· spécifiques ou exceptionnelles : protections hygiéniques ou surcoût d'un départ en vacances ;

· animalières : entretien du chien d'assistance éduqué par un organisme agréé.

COMMENT OBTENIR UNE PCH "AIDE HUMAINE" ?

1- CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ :

Les deux critères essentiels pour obtenir la PCH sont l'âge et la difficulté dans la réalisation d'actes de la vie quotidienne.

Le premier critère est que la personne doit avoir acquis sa perte d'autonomie avant l'âge de 60 ans (sauf si l'activité professionnelle

© Éléonore Despax

était toujours en cours). La première demande de PCH pourra alors se faire jusqu'à 75 ans.

Le second critère est celui de la reconnaissance :

· d'au moins une difficulté absolue dans la réalisation d'un des actes de la vie quotidienne référencé : se déplacer, se laver, assurer l'élimination/utiliser les toilettes, s'habiller, prendre ses repas ;

OU

· d'une difficulté grave pour la réalisation de deux actes portants sur les mêmes actes cités ci-dessus.

2- PROJET DE VIE :

Pour obtenir une prestation de compensation, il faut déposer un dossier à la MDPH. Une des difficultés passe par la formulation d'un projet de vie.

Cette rédaction n'est pas facile et il faut le faire de manière la plus exhaustive possible afin de percevoir un nombre d'heures d'aide humaine suffisant. En effet, l'équipe d'évaluation de la MPDH va établir un plan personnalisé de compensation, en s'appuyant en partie sur ce projet.

COMMENT METTRE EN PLACE SON AIDE HUMAINE ?

Toute personne en situation de handicap qui bénéficie de l'aide humaine au titre de la PCH peut employer celle-ci grâce à quatre formules :

1- DÉDOMMAGEMENT D'UN AIDANT FAMILIAL :

L'aidant familial peut être toute personne qui a un lien familial avec la personne aidée. Si le bénéficiaire de l'aide perçoit la PCH, l'aidant familial pourra être dédommagé.

Le dédommagement de l'aidant familial est fixé à 50 % du SMIC horaire net applicable aux emplois familiaux : soit 3,65 euros par heure. Ce taux pourra être augmenté à 75 % du SMIC lorsque l'aidant familial a dû cesser totalement ou partiellement son activité professionnelle pour apporter de l'aide à la personne en situation de handicap.

2- PAYEMENT D'UN SERVICE PRESTATAIRE :

Une association, ou une entreprise d'aide à domicile agréée propose une prestation complète dont elle a la responsabilité.

Ainsi, la structure met à disposition une aide humaine professionnelle en fonction des besoins de l'aidé. L'avantage est de ne pas avoir à se préoccuper du recrutement, des formalités administratives ou encore

VEILLE ACCÈS AUX DROITS :

69 Nous avons été saisis par une personne qui ne peut faire valoir son choix du mode de recours à l'aide humaine. Elle avait choisi le mode ''de gré à gré''. Suite à un remplacement, elle avait dû verser des indemnités de fin de contrat et elle avait évoqué sa difficulté de financement auprès de la MDPH. Celle-ci lui avait alors recommandé de passer au mode ''prestataire''. Ce qu'elle a fait. Mais après de nombreux problèmes avec le service d'auxiliaire de vie, elle a voulu repasser au mode ''de gré à gré'' ce que la MDPH lui a refusé.

Nous lui confirmons que la loi reconnait le libre choix de l'utilisation du volet aides humaines de la prestation de compensation. Il suffit de déclarer préalablement par courrier au Conseil départemental (ou à la Métropole) l'identité et le statut des intervenants auxquels la personne fait appel, le cas échéant leur lien de parenté avec lui, et le montant des sommes qu'il leur verse. Il n'y a pas à faire la demande à la MDPH. En cas de refus suite à ce courrier, la personne aura deux mois pour envisager la rédaction d'un recours contentieux devant la CDAS (commission départementale d'aide sociale).

Nous l'avons aussi informée de l'existence du service mandataire qui accompagne les personnes voulant embaucher directement une auxiliaire de vie.

du remplacement d'aidant absent. En revanche, l'aidé ne peut pas choisir ses aidants, et peut être contraints par un rythme horaire imposé par la structure.

3- EMPLOI DIRECT :

C'est la formule qui offre la plus grande indépendance mais aussi le plus de responsabilités. Il est possible d'être l'employeur de ses assistants de vie.

Pour cela, il faut passer par le recrutement, l'établissement des documents administratifs, la mise en place des plannings... Sans oublier le bon respect des normes essentielles concernant le droit du travail.

Être employeur direct permet de maîtriser entièrement son organisation mais la rigueur s'impose. Il faut à la fois réussir à maîtriser les contraintes juridiques mais également savoir gérer les relations avec son équipe d'aidants.

4- SERVICE MANDATAIRE :

Une personne employeur direct, peut se faire aider par un service mandataire. Cette formule permet à un employeur direct d'être soutenu dans les formalités administratives et juridiques. Par exemple, un service mandataire peut gérer l'écriture du contrat de travail ou encore l'établissement des fiches de paye. Le service mandataire aide l'employeur mais celui-ci reste le seul responsable juridique en cas de problème avec son salarié.

TÉMOIGNAGE :

© Vincent Pelletier

Habitant dans un village de l'Ain, Vincent Pelletier mène plusieurs activités de front. Il est essentiellement impliqué dans son club de foot fauteuil qu'il a créé par ses propres moyens, ses efforts et son engagement. Afin de poursuivre ses objectifs, une bonne organisation de son aide humaine était indispensable.

Après avoir tenté la formule ''prestataire'' qui ne lui convenait pas, il a lui-même recruté ses assistants de vie, qui l'aident dans ses actes quotidiens.

7 jours/7, 24h/24, il a quelqu'un pour l'aider : un aidant qu'il a choisi selon ses besoins, ses affinités. Vincent explique *''je voulais des personnes jeunes et dynamiques''*. Ainsi, il peut vivre à domicile et réaliser ses projets en étant aidé par une équipe de confiance.

Dans son rôle de particulier employeur, il est aidé par un service mandataire pour les tâches administratives. Ainsi, il peut gérer son équipe comme il le souhaite, sans se soucier des aspects administratifs du rôle d'employeur.

Pour Vincent, l'emploi direct

APRÈS-MIDI D'ÉCHANGES SUR L'AIDE HUMAINE :

01 Le vendredi 24 juin 2016, la délégation APF de l'Ain organisait un après-midi ''aide humaine''. Particuliers en situation de handicap, proches et professionnels APF étaient présents lors de cette table-ronde où nous avons pu échanger sur les situations de vie et les besoins de chacun. Après une rapide présentation de la PCH, une explication sur les différents modes de mise en œuvre de l'aide humaine a été faite. Deux témoignages ont également été proposés lors de cette rencontre, pour expliquer comment gagner son autonomie avec un service prestataire, un aidant familial ou encore avec un service mandataire. Cindy Pouget et Emmanuel Loustalot présentaient lors de cet après-midi le Service d'Accompagnement aux Aides Humaines en Emploi Direct (SAAHED) de l'Hérault. Le constat principal qui est fait est que de multiples interrogations dans l'accès aux droits subsistent. Suite à ce constat, la délégation de Bourg-en-Bresse va continuer sa réflexion sur l'ouverture d'un service mandataire rénové.

était la bonne solution pour mener sa vie comme il le souhaite.

VERS UN NOUVEAU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ?

La PCH n'est pas un droit acquis une fois pour toutes, elle est réévaluée au plus tard tous les dix ans. La personne en situation de handicap percevant la PCH doit donc en demander son renouvellement.

De plus, lorsque les besoins ont mal été évalués, ou qu'ils ont changés, il est possible de faire une nouvelle demande.

Il est parfois complexe de faire ces démarches seul.

Ouvert en janvier 2010 dans l'Hérault, le SAAHED, Service d'Accompagnement aux Aides Humaines en Emploi Direct inaugure un nouveau type de service d'accompagnement.

Son objectif est de sécuriser l'aide humaine des personnes qui ont recours à l'emploi direct tout en favorisant l'autonomie et la participation de ces personnes.

Ce service innovant propose un accompagnement individuel sur-mesure qui va d'une simple aide aux formalités administratives à un apprentissage pédagogique de la fonction d'employeur.

Existant jusqu'ici uniquement dans l'Hérault, le modèle du SAAHED va être développé dans d'autres départements. L'APF de Bourg-en-Bresse pourrait se lancer dans une activité mandataire en s'inspirant du modèle du SAAHED de l'Hérault. Affaire à suivre !

Elsa Aubel
Stagiaire

TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE HANDIRHÔNE SERVICES

HandiRhône Services a été créé en 2010 par des associations du secteur du handicap dans le but d'améliorer la qualité de vie à domicile des personnes en situation de handicap.

Son guide pratique répond aux besoins d'information des personnes en situation de handicap et de leur famille qui font appel à des services d'aide à la personnes pour les aider dans les actes de leur vie quotidienne.

Cet outil favorise l'accès aux informations nécessaires pour soutenir l'autonomie et l'émancipation des personnes qui ont fait le choix de vivre à leur domicile.

Il s'inscrit dans l'esprit de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances en vous informant et vous préparant à réunir les conditions favorables du bien vivre avec votre intervenant à votre domicile.

Vous pouvez consulter et télécharger le guide en ligne sur : *www.apfrhone.fr/guide-handirhone-services*

500 KM EN SKATEBORD : PARI GAGNÉ !

En début d'année, la RideMore Team, équipe de longskate, participait à l'Ultraskate de Miami. Leur objectif était de parcourir 500 km en 24h. Le pari a été tenu. Bravo à eux ! Ils avaient dédié ce challenge sportif à l'APF en lançant un appel aux dons. Aujourd'hui, leurs aventures à roulettes continuent. Suivez-les en ligne !

Au mois de mars 2016, quatre skateboarders français accompagnés de leur coach suisse sont partis à Miami pour tenter d'établir un nouveau record du monde de distance en équipe sur 24 heures.

Pari tenu après une première participation à cette épreuve internationale en 2015, avec un résultat remarqué au-delà des 300 miles, un nouveau record dans le monde des amateurs de distance skating.

Pour cette participation à l'Ultraskate 2016, l'équipe Ridemore Team a communiqué avec l'APF Rhône-Ain pour associer les personnes en situation de handicap à leur engagement sportif.

Ces skateboarders de longue distance utilisent pour se propulser un paddle issu de la technologie des prothèses qui leur permet de coordonner leurs mouvements.

Au terme d'une semaine de préparation sur place, prélude à une course de 24 heures en présence des meilleurs spécialistes mondiaux de cette discipline d'endurance, la RideMore Team a réalisé un nouveau record du monde en équipe avec 500, 036 km parcourus, à une allure moyenne de 21 km/h.

Cette discipline de distance en skate se pratique essentiellement avec des longboards, en environnement urbain ou le long des voies vertes, pistes cyclables ou autres espaces accessibles.

Pour en savoir davantage sur cette discipline, vous pouvez consulter le forum *dandystance.com.*

L'équipe Ridemore Team a également sa page Facebook éponyme.

De nouvelles tentatives de record sont prévues pour la saison prochaine ; retrouvez-les dans notre magazine et sur le site *dandystance.com.*

Gaël Brand
Directeur territorial

© RideMore team

AU SAMSAH 01, ÇA GLISSE !

Le jeudi 10 mars, neuf salariés et usagers du SAMSAH APF 01 ont effectué une sortie ski dans le massif du Jura. Cette journée pleine de sensations a également permis de découvrir un lieu entièrement accessible ainsi qu'une association qui propose des activités adaptées. Salariés et usagers racontent.

© SAMSAH 01

Jeudi 10 mars, nous voici partis pour une journée découverte ski fauteuil au Col de la Faucille. Une belle équipe : quatre personnes en situation de handicap, cinq professionnelles du SAMSAH APF 01. Avant d'entamer la descente, pause pique-nique au foyer Éclat de Gex. Arrivés à la station, l'association Mont Jura, Handiski nous accueille chaleureusement. Leurs locaux sont parfaitement adaptés : places de stationnement réservées à proximité, toilettes auto-lavants, ascenseur nous menant au pied des pistes, système de lève personne pour l'installation. Un temps est pris pour faire connaissance, échanger sur le déroulement de la journée et les attentes et inquiétudes de chacun. Les fauteuils ski peuvent être adaptés à chacun (taille, morphologie, spécificités du handicap).

Nous voici installés et rassurés, tout schuss, place à la glisse. Accès aux pistes par télésiège *''C'était comme un hélicoptère''*. Arrivée au sommet, magnifique vue sur le Léman. La descente se fait avec un moniteur ou bénévole formé, et un second skieur nous accompagne. Le style de conduite est adapté à chacun. *''C'est comme une formule 1''*, *''C'était super bien, j'ai pas eu peur''*, *''Ça allait vite, j'ai aimé, j'en ai fait tout un après-midi''*.

Les professionnelles ont aussi pu expérimenter la pratique du fauteuil ski et… les chutes ! *''C'est froid la neige''*.

L'association Mont Jura Handiski veut promouvoir son site : jurassiens comme vacanciers, sportifs ou amateurs de découvertes, contactez-les !

Bref, une belle journée ensoleillée, fatigante, riche en émotions, péripéties et rencontres. *''À refaire j'y retournerai avec plaisir''*, *''Ça m'a donné envie d'y retourner pour une journée en famille''*.

Les skieurs d'un jeudi
SAMSAH APF 01

FONDS DOCUMENTAIRE DE L'AIN

Le fonds documentaire spécialisé sur le handicap de la délégation de Bourg en Bresse sera prochainement en service. Des livres, documents, magazines, BD, etc., sur le thème du handicap, seront bientôt à la disposition de tous, professionnels comme particuliers, acteurs de l'APF ou non.

© APF

01 Frédérique, Gildas et Stéphane sont actuellement en train de classer et d'enregistrer tous les livres et autres documents. Dans un deuxième temps, les documents seront couverts et des fiches de prêt seront créées. Une permanence de prêt sera également mise en place. Nous vous tiendrons informés de son ouverture et de ses modalités de fonctionnement.

Le fonds documentaire sera ouvert à tous : professionnels et futurs professionnels de la santé et du médico-social, structures APF, adhérents, usagers, bénévoles, parents d'enfants en situations de handicap, aidants familiaux, et toutes personnes qui souhaitent s'informer et découvrir le monde du handicap. Vous y trouverez des romans, témoignages, bandes dessinées, livres pour enfants, des magazines et périodiques, des documents techniques, sur les différentes pathologies du handicap, vivre avec un handicap, des films et documentaires, sur les aides humaines, etc.

Une bonne partie des documents sont déjà sur le catalogue en ligne du territoire Rhône-Ain : *www.apfrhone.fr/biblio/opac_css*

Dans le catalogue vous trouverez trois sections avec différentes catégories : APF délégation du Rhône, Handas Villeurbanne et APF délégation de l'Ain. Vous pourrez emprunter un livre dans une ou l'autre des trois sections.

Pour tout renseignement, contactez Éric à la délégation de Bourg-en-Bresse.

Éric Suarez
Chargé de développement des actions associatives

30 ANS DU FOYER L'ÉTINCELLE

Trois moments de fête en 2016 pour célébrer le passé, le présent et le futur ! Depuis 1986, le foyer APF l'Étincelle accueille 45 adultes en situation de handicap moteur.

69

Les fondements éthiques du Foyer L'Étincelle, en lien avec le projet associatif de l'APF, sont de promouvoir et de garantir les conditions pour que chaque résident soit acteur et citoyen, tant dans sa vie que dans l'espace social, afin de pouvoir bénéficier pleinement de ses droits fondamentaux.

Son nom, L'Étincelle, a été choisi en janvier 2006, à la suite d'un concours entre les résidents et les salariés. Le résident qui l'a trouvé, Richard Décelière, malheureusement décédé le 3 juin dernier, avait alors expliqué que le foyer avait été une étincelle dans sa vie : il lui avait permis de pouvoir vivre en adulte, en dehors de l'aide de ses parents.

L'Étincelle est autorisé par la Métropole Grand Lyon et l'Agence Régionale de Santé (ARS), comme foyer de vie (24 places) et foyer d'accueil médicalisé (21 places) ; il est financé par les départements et métropoles de France (dont sont originaires les résidents), et l'ARS.

Il met en œuvre son projet, centré sur le bien-être et l'autonomie des résidents, en intervenant sur trois domaines principaux : l'hébergement et le cadre de vie, la santé et le soin, le développement de la vie sociale et l'animation.

Ouvert le 1er septembre 1986, il fête donc cette année ses 30 ans. Dans la vie des êtres humains comme dans celle des institutions, les dates anniversaires permettent de célébrer la vie, de se rappeler les bons et moins bons moments de l'année passée, et de se souhaiter le meilleur pour l'année qui vient ; en quelques mots, un anniversaire vient ponctuer le temps qui file…

Le foyer n'y échappe pas, et nous avons voulu, résidents et salariés, imaginer le meilleur pour célébrer ses 30 ans.

Un comité d'organisation a été mis en place pour préparer cet évènement, rassemblant majoritairement des résidents ; à la suite d'une phase de création, où toutes les idées, même les plus folles, ont été émises, le comité a décidé que cet évènement serait fêté durant 3 manifestations :

1- Nous ouvrons les festivités, au sein même du foyer, le 8 septembre, pour une journée de rétrospective, un temps du souvenir ; lors de cette journée, seront conviés les résidents et leurs proches, les salariés, mais aussi les anciens résidents, les anciens salariés (dont les anciens directeurs), et les partenaires (élus, financeurs, associations, etc.). Nous partagerons un lunch dans le jardin du foyer. Plusieurs animations sont prévues pour égayer la journée ; si vous êtes ou connaissez un ancien résident ou ancien salarié, rapprochez-vous du Foyer (05 72 73 23 65) pour vous inscrire.

2- Le 2ème temps se déroulera le 4 octobre pour prendre le temps de goûter le plaisir de l'instant présent, d'être ensemble, vivant et désirant : c'est à bord du bateau Hermès, sur la Saône, avec gourmandises et ambiance musicale, que résidents et salariés du foyer partageront les délices de la vie qui coule, qui s'écoule.

3- Enfin, le troisième temps des 30 ans du foyer sera célébré le 8 décembre, avec une rencontre ouverte sur le quartier et la cité, en une projection dans le futur. Durant la grande fête des Lumières, nous souhaitons inviter les lyonnais, et particulièrement les habitants de Gerland, à venir partager un/des ''quartier(s) d'étincelle''. Une création artistique intitulée ''PhAUTOmaton'', qui se mettra en place quelques jours auparavant, en différents lieux du quartier, permettra de tisser des liens entre habitants de Gerland et d'ailleurs, et donnera lieu, le 8 décembre au soir, à une projection mêlant portraits et textes… En fond lumineux et sonore, ce même soir, un grandiose feu d'artifice sera projeté sur la façade de l'établissement, tandis que crêpes et vin chaud seront distribués aux spectateurs, dans une ambiance festive et d'échanges. Ainsi, nous tenterons de délivrer un message de tolérance et de reconnaissance, dans une perspective de société inclusive que résidents, salariés et association, nous appelons de nos vœux…

Vous êtes bien sûr invités à cette fête du 8 décembre, dès 19h, devant le foyer au 136, boulevard Yves Farge à Lyon 7 !

Les 30 ans du Foyer l'Étincelle, construit par l'APF et notamment Jean Simon, seront ainsi fêtés dans un joyeux cadencement temporel, mêlant échanges, souvenirs, plaisirs, culture et inclusion ; à notre façon, nous tentons ainsi de bouger les lignes !

Jacques Laurent
Directeur du foyer l'Étincelle

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

1 - Parc Bouvent - juin 2016	9 - Jardin aquatique - juillet 2016	17 - Week-end en Bourgogne - juin 2016	25 - Jeux de Lois Bourg-en-Bresse - juillet 2016
2 - Touroparc - juillet 2016	10 - Palais idéal du facteur Cheval - juillet 2016	18 - Week-end en Bourgogne - juin 2016	26 - Jeux de société Bourg-en-Bresse - juillet 2016
3 - Cascades - juillet 2016	11 - Jardin aquatique - juillet 2016	19 - Ninkasi de Gerland - juin 2016	27 - Repas estival Oyonnax - juin 2016
4 - Cascades - juillet 2016	12 - Week-end en Bourgogne - juin 2016	20 - Pot des bénévoles Villeurbanne - avril 2016	28 - Atelier cuisine Bourg-en-Bresse - mai 2016
5 - Walibi - juillet 2016	13 - Week-end en Bourgogne - juin 2016	21 - Formation des bénévoles Villeurbanne - avril 2016	29 - Repas estival Oyonnax - juin 2016
6 - Walibi - juillet 2016	14 - Week-end en Bourgogne - juin 2016	22 - Petit déjeuner accès à l'emploi Bourg-en-Bresse - juillet 2016	30 - Atelier cuisine Bourg-en-Bresse - mai 2016
7 - Walibi - juillet 2016	15 - Palais idéal du facteur Cheval - juillet 2016	23 - Petit déjeuner accès à l'emploi Bourg-en-Bresse - juillet 2016	31 - Atelier cuisine Bourg-en-Bresse - mai 2016
8 - Jardin aquatique - juillet 2016	16 - Week-end en Bourgogne - juin 2016	24 - Musée des Confluences - avril 2016	

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DATE(S)	HORAIRES	LIEU	PRIX	RÉF.	N° RÉF.
LES ATELIERS DE LA DÉLÉGATION APF DE BOURG-EN-BRESSE							
Arts créatifs	1 mercredi sur 2	7, 21 septembre et 5,19 octobre	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	arts01
Informatique	1 vendredi sur 2	9, 23 septembre	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	info01
Chant	1 jeudi sur 2	1er, 15, 29 septembre et 13, 27 octobre	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	chant01
Peinture	1 vendredi sur 2	2, 16 septembre et 7,14, 28 octobre	14h-16h30	Délégation de l'Ain	3 €	Éric	peint01
Jeux de société		14 septembre et 6 octobre	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	jeux01
Atelier bien-être (nouveau)	Dernier lundi du mois	26 septembre et 24 octobre	14h30-16h	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	bien01
LES SORTIES, ACTIVITÉS ET TEMPS FORTS DE LA DÉLÉGATION APF DE BOURG-EN-BRESSE							
Salon de thé (nouveau)	Rencontre conviviale autour d'un thé ou d'un café et de pâtisseries	Jeudi 22 septembre	14h-16h30	Délégation de l'Ain	2 €	Éric	the01-1
P'tit déj' délégation	Thème : handicap et citoyenneté	Vendredi 23 septembre	9h30-11h30	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	dej01-1
Atelier cuisine		Mercredi 28 septembre	10h-16h	Délégation de l'Ain	5 €	Éric	cuis01-1
Cinéma		Mardi 4 octobre	14h-17h	Cinéma l'Amphi, Bourg-en-Bresse	6, 70 € (selon tarifs en vigueur)	Éric	cine01-1
Atelier cuisine		Mercredi 12 octobre	10h-16h	Délégation de l'Ain	5 €	Éric	cuis01-2
Bowling		Vendredi 14 octobre	14h-17h	Bowling Bresse Loisirs, 1880 av. de Trevoux, St Denis-les-Bourgs	3, 50 € à régler sur place	Éric	bowl01-1
Salon de thé	Rencontre conviviale autour d'un thé ou d'un café et de pâtisseries	Jeudi 20 octobre	14h-16h30	Délégation de l'Ain	2 €	Éric	the01-2
Sortie ''Bouge ta délèg'''	Découverte de la délégation de Villeurbanne, rencontre avec ses acteurs	Mercredi 26 octobre	12h45-17h	RDV à la délégation de l'Ain	2 € (transport)	Éric	bouge01-1
Resto + aéromodelisme	Vol d'hélicoptère miniature à Leyment	Jeudi 27 octobre	10h-17h	RDV à la délégation de l'Ain	20 €	Éric	aero01-1
P'tit déj' délégation	Thème : handicap et culture	Vendredi 28 octobre	9h30-11h30	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	dej01-2

Pour vous inscrire, rendez-vous en fin d'agendas pour remplir le bulletin d'inscription Ain.

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DATE(S)	HORAIRES	LIEU	PRIX	RÉF.	N° RÉF.
LES ATELIERS DE LA DÉLÉGATION APF DE VILLEURBANNE							
Culture pour tous	1 lundi sur 2 Billetterie solidaire	26 septembre et 10, 24 octobre	14h30-17h	Délégation du Rhône	Gratuit	Alexandra	
Danse classique (intégration)	1 lundi sur 2 ou 3	9 et 23 mai, 6 et 20 juin	14h-17h	Centre social de Cusset, 87 rue Pierre Voyant, Villeurbanne	Gratuit	Zharra	
Permanence de la bibliothèque	Tous les lundis et mercredis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit	Marie G ou Pierre	
Jeux de société	Tous les lundis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit		
Club informatique	Tous les mardis et mercredis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit		
Chorale	Tous les mercredis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit		
Échecs	Tous les vendredis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit		
LES SORTIES, ACTIVITÉS ET TEMPS FORTS DE LA DÉLÉGATION APF DE VILLEURBANNE							
Atelier cuisine		Jeudi 8 septembre	13h30-17h	Délégation du Rhône	3 €	Zharra	cuis69-1
Piscine		Jeudi 15 septembre	11h30-15h30	10 av. Jean Jaurès, Meyzieu	2, 50 €	Zharra	pisc69-1
Musée de l'aviation	Amener un pique-nique	Vendredi 16 septembre	11h30-18h	Parc de loisirs, rue Nugesser, Corbas	8 €	Zharra	avia69-1
Escalade	Adhésion obligatoire pour 5 séances	Jeudi 22 septembre	13h30-15h30	1 rue des Vergers, Vaulx-en-Velin		Zharra	esca69-1
Piscine		Jeudi 29 septembre	11h30-15h30	10 av. Jean Jaurès, Meyzieu	2, 50 €	Zharra	pisc69-2
Atelier théâtre	Avec Vincent Villemagne de la Compagnie des Lueurs. Séance d'essai offerte.	Vendredi 30 septembre	15h-17h	Centre social de la Ferrandière, Villeurbanne	Gratuit	Alexandra	thea69-1
Soirée couscous		Vendredi 30 septembre	15h-22h	Délégation du Rhône	13 €	Zharra	cous69-1
Concert Stabat Mater de Dvorak		Vendredi 30 septembre	20h30-23h	Abbaye d'Ainay, Lyon 2	10 €	Zharra	stab69-1
Concert Stabat Mater de Dvorak		Dimanche 2 octobre	16h30-19h	Abbaye d'Ainay, Lyon 2	10 €	Zharra	stab69-2
La métaphore du canari	Création théâtrale	Mercredi 5 octobre	14h45-17h	Théâtre Astrée, 6 av. Gaston Berger, Villeurbanne	6 €	Alexandra	meta69-1
Piscine		Jeudi 6 octobre	11h30-15h30	10 av. Jean Jaurès, Meyzieu	2, 50 €	Zharra	pisc69-3
Atelier théâtre	Avec Vincent Villemagne de la Compagnie des Lueurs	Vendredi 7 octobre	15h-17h	Centre social de la Ferrandière, Villeurbanne	36 € les 6 séances	Alexandra	thea69-2
Cinéma + resto		Vendredi 7 octobre	11h30-19h30	RDV devant Jardiland, 2 rue Jacquard, Vaulx-en-Velin	20 €	Zharra	cine69-1

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DATE(S)	HORAIRES	LIEU	PRIX	RÉF.	N° RÉF.
Piscine		Jeudi 13 octobre	11h30-15h30	10 av. Jean Jaurès, Meyzieu	2, 50 €	Zharra	pisc69-4
Atelier théâtre	Avec Vincent Villemagne de la Compagnie des Lueurs	Vendredi 7 octobre	15h-17h	Centre social de la Ferrandière, Villeurbanne	36 € les 6 séances	Alexandra	thea69-3
Soirée Halloween		Vendredi 21 octobre	18h-22h	Délégation du Rhône	12 €	Zharra	hallo69-1
Rencontre avec les adhérents de l'Ain		Mercredi 26 octobre	14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit	Alexandra	renc69-1
Resto + aéromodelisme	Vol d'hélicoptère miniature à Leyment	Jeudi 27 octobre	10h-19h30	Avenue Bohlen, Vaulx-en-Velin	20 €	Zharra	aero69-1
Initiation à l'improvisation	Atelier découverte du théâtre d'impro avec Marie Pilar	Vendredi 28 octobre	15h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit	Alexandra	impro69-1
Bowling + laser + resto		Vendredi 28 octobre		RDV à la délégation du Rhône	6 € + 8 € + 15 €	Zharra	bowl69-1
Gala de Jérôme Bel	Réservation et paiement obligatoire avant le 28 septembre	Mercredi 16 novembre	19h-21h30	Maison de la danse	16 €	Alexandra	gala69-1
Pour vous inscrire, rendez-vous en fin d'agendas pour remplir le bulletin d'inscription Rhône.							
LES GROUPES RELAIS							
Rencontre	3ème jeudi du mois	15 septembre et 13 octobre	14h-17h	Centre social de la Plaine	Gratuit		
Forum des associations		Samedi 17 septembre	14h-18h	Centre culturel Aragon	Gratuit	Éric / Solange	for01-1
Groupe relais d'Oyonnax : centre social de la Plaine, 1 place du Maréchal Leclerc, Oyonnax.							
Ateliers jeux	Tous les jeudis		14h15-17h	Local de Villefranche	Gratuit		
Groupe relais Caladois : 570 rue de Thizy, Villefranche-sur-Saône - 04 74 60 62 26							
LE MARDI DES AIDANTS - À DESTINATION DES AIDANTS FAMILIAUX							
Sophrologie Fenottes	Séance mensuelle collective	13 septembre et 11 octobre	14h30-15h30	SESVAD, 10 rue de la Pouponnière, Villeurbanne	Gratuit sur inscription préalable	Jean-Michel Baverel, sosophrologue	sophr69
Groupe de parole Fenottes	Séance bimestrielle collective	20 septembre	10h30-12h	SESVAD, 10 rue de la Pouponnière, Villeurbanne	Gratuit sur inscription préalable	Alyette Motte, psychologue clinicienne diplômée	parole69
Formation Fenottes	Les aides techniques au transferts	27 septembre	14h-16h	Appartement de démonstration "Elsa", 28 rue Étienne Richerand, Villeurbanne	Gratuit sur inscription préalable	Ségolène Vialle, ergothérapeute au CRIAS Mieux-Vivre	transf69

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DATE(S)	HORAIRES	LIEU	PRIX	RÉF.	N° RÉF.
Journée nationale des aidants	Programme à venir	6 octobre		SESVAD, 10 rue de la Pouponnière, Villeurbanne	Gratuit sur inscription préalable	Marine Durchon, coordinatrice Fenottes	jour69
Formation Fenottes	La protection des personnes vulnérables	18 octobre	14h-16h	SESVAD, 10 rue de la Pouponnière, Villeurbanne	Gratuit sur inscription préalable	Marie-Hélène Boucand, déléguée du défenseur des droits à la MJD de Villeurbanne	protec69

Pour plus d'informations et/ou vous inscrire, contactez Marine Durchon, coordinatrice Fenottes au 04 12 43 04 77 ou par e-mail : *coordinatrice@apf69.asso.fr*

BULLETIN D'INSCRIPTION DÉLÉGATION APF DE BOURG-EN-BRESSE

Nom :..... Prénom :..... Numéro de téléphone :.....

Je souhaite m'inscrire en tant que : ☐ adhérent ☐ bénévole

Références des ateliers et activités auxquels je souhaite participer :.....

.....

J'ai un fauteuil roulant : ☐ manuel ☐ électrique ☐ autre :

J'ai besoin d'un bénévole pour pousser mon fauteuil[1] : ☐ oui ☐ non

J'ai besoin d'un transport[2] : ☐ oui ☐ non

TOTAL À RÉGLER :.....€

Bulletin à retourner avec le réglement (si nécessaire) à la délégation APF de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, Bourg-en-Bresse ou par e-mail à l'adresse *dd.01@apf.asso.fr.*

[1] Dans la mesure des disponibilités du réseau des bénévoles. [2] Dans la mesure où la délégation pourra assurer ce transport.

BULLETIN D'INSCRIPTION DÉLÉGATION APF DE VILLEURBANNE

Nom :..... Prénom :..... Numéro de téléphone :.....

Je souhaite m'inscrire en tant que : ☐ adhérent ☐ bénévole

Références des ateliers et activités auxquels je souhaite participer :.....

.....

NB :

- 3 étapes sont nécessaires à une inscription définitive : la demande d'inscription, la validation par le référent et le paiement si nécessaire.
- Merci de procéder à un paiement par activité payante à laquelle vous souhaitez participer et de l'adresser au référent de l'activité.
- Chacun réserve son transport Optibus si nécessaire.
- Si vous êtes inscrit à une activité payante et que vous ne vous y rendez pas, nous ne pourrons vous rembourser.

Bulletin à retourner avec le réglement (si nécessaire) à la délégation APF de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, Villeurbanne ou en ligne sur *www.apfrhone.fr/sinscrire.*

NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

69 Délégation APF du Rhône :
04 72 43 01 01

01 Délégation APF de l'Ain :
04 74 23 41 59

69 Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

01 Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas :
04 74 25 18 80

01 Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée :
04 74 24 62 54

69 Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle :
04 72 73 23 65

69 Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes :
04 78 19 15 60

01 Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) :
04 74 22 00 73

69 SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :
04 72 43 04 77

01 SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) :
04 74 50 43 24

01 Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) :
Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73
Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

69 Entreprise adaptée :
04 37 91 36 36

MATÉRIEL INFORMATIQUE ADAPTÉ

L'ADEA (centre de formation) dispose d'un espace publique numérique (EPN) avec du matériel informatique adapté ; celui-ci peut-être testé et utilisé par des particuliers en situation de handicap (logiciel de description audio pour les non voyants ou mal voyants, bras articulé permettant d'adapter la position de la souris, table à hauteur réglable, etc.).
Adresse : 12 rue du Peloux, Quartier Peloux Mail, Bourg-en-Bresse
Tél. : 04 74 32 77 32

AIDE AU CHARGEMENT DU FAUTEUIL

Païs Auto Handicap sort une solution d'aide au chargement du fauteuil dans une voiture pour les personnes qui sont capables de se transférer d'un fauteuil roulant à l'intérieur d'un véhicule : le chair topper. Plus d'infos sur : *www.carrosserie-pais.com*

LABORATOIRE PRÉVENTION DES ESCARRES

Le laboratoire France Biomédical Confort (SADCE SANTE +), implanté à Lyon depuis 7 ans est spécialisé dans la prévention des escarres et dans l'équipement pour le confort du patient. La société fabrique des matelas ''coquilles'' et des attelles à dépression en micro billes de polystyrène. Plus d'infos sur : *www.france-biomedical-confort.fr*

PLAGES ACCESSIBLES

Soleil, mer, vacances riment souvent avec plages non aménagées pour permettre aux personnes en situation de handicap de s'y ressourcer. Afin d'y remédier, le label Handiplage met en avant les lieux de baignade accessibles. Plus d'info sur Faire Face.

ANAÉ

Ces vacances accessibles, chaleureuses et ''all inclusive'' se trouvent à l'Anaé. Plus qu'une simple destination de vacances, ce sont des activités adaptées et sur mesure que l'ANAÉ propose !

BLOG VEILLE ACCÈS AUX DROITS

Le blog de la délégation APF de Villeurbanne a pour vocation de recueillir le témoignage des adhérents dans leurs démarches d'accès aux droits et favoriser l'échange d'informations.
Si vous souhaitez nous faire part d'un témoignage, des bénévoles se proposent pour vous aider à le rédiger. Rendez-vous sur *www.dd69-veilleaccesauxdroits69.blogs.apf.asso.fr*

RECHERCHE D'UN APPARTEMENT ADAPTÉ

''Bonjour,

Étant en fauteuil roulant électrique, je suis à la recherche d'un logement depuis 2 ans. Je suis passé par le 1% patronal, on m'a proposé 4 appartements. Le 1er était situé au 4ème étage sans ascenseur. Le 2ème était un appartement au rez-de-chaussée mais avec des marches à l'extérieur : impossible d'accéder au logement. Le 3ème était un appartement en duplex avec les chambres et la salle de bain à l'étage. Le 4ème était au 3ème avec un ascenseur mais l'appartement était trop étroit pour circuler en fauteuil.

J'ai envoyé un courrier à l'organisme HLM pour leur rappeler ma situation et leur demander d'arrêter de me proposer des logements inadaptés à mon handicap.

Que faire si la situation se reproduit ? Qui contacter pour trouver un logement adapté ?''

Retrouvez l'intégralité du témoignage sur :
dd69-veilleaccesauxdroits69.blogs.apf.asso.fr

Nous recevons plusieurs témoignages indiquant ces obstacles à logement adapté. Nous participons à une commission logement et nous avons déjà alerté. Les organismes HLM nous disent qu'ils connaissent mal leur propre parc de logements adaptés. Votre témoignage nous permettra de les relancer pour un recensement rigoureux de l'offre existante. Vous pouvez transmettre votre situation au Maire de votre commune. Les élus participent aux commissions chargées d'attribuer les logements et ils pourront porter une attention particulière à votre demande.

Groupe accès aux droits

Envoyez-nous vos témoignages : en ligne sur *www.apfrhone.fr/temoigner*
ou par courrier à **APF Villeurbanne - Communication - 73 ter rue Francis de Pressensé - 69100 Villeurbanne**

ADHÉREZ À L'APF ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 2 MOIS

Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Téléphone :..... Adresse mail :.....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à l'APF et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - **25 €**

Je veux recevoir le magazine par :

☐ courrier

☐ e-mail

☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - **33 €**

☐ J'adhère[1] pour 1 an à l'APF et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - **47 €**

Je soutiens[1] la délégation APF de Villeurbanne ou de Bourg-en-Bresse pour un montant de :.....€

TOTAL GÉNÉRAL :.....€

Bulletin à retourner à la délégation APF de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne ou à la délégation APF de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse.

[1]Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

#2017 Agir ensemble

Pour une société solidaire, ouverte à toutes et à tous

Nous partageons les mêmes problèmes, alors cherchons ensemble des solutions !

En vue de l'élection présidentielle et des législatives de 2017,
votez et apportez vos contributions sur la plateforme collaborative #2017Agirensemble
pour une véritable prise de parole citoyenne non catégorielle sur la société de demain !

Droits
Justice
Citoyenneté

Mobilité
Accessibilité

Éducation
Scolarité
Enseignement
professionnel et supérieur

Emploi
Formation

Ressources
Niveau de vie
Pouvoir d'achat

Logement
Habitat

Santé

Vie familiale

Loisirs
Culture
Sport

Vie affective
et sexuelle

Avec l'APF, faites campagne pour vos idées sur 2017agirensemble.fr !

APF
Association des Paralysés de France